



**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021  
DU BUDGET ANNEXE TRANSPORT DE PERSONNES**

**A) Généralités**

Ce budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement du service public local de transport de personnes, à savoir, les transports suivants :

- la desserte du collège « Les Hauts du Saffimbec », du périscolaire et des activités estivales du centre de loisirs des 2 rivières, sous la forme d'une prestation de service confiée à VTNI par la commune, dans le cadre d'un marché public,
- la desserte des écoles Jean Maillard et André Marie, sous la forme d'une exploitation en régie de la desserte, effectuée pour les pavillais résidant dans les hameaux ;
- La desserte des écoles Jean Maillard et André Marie, sous la forme d'une prestation de service assurée par le Département, qui est ensuite facturée à la commune ;

**B) Les dépenses d'exploitation réalisées**

En 2021, les principales dépenses d'exploitation réalisées se sont élevées à **118 444.69 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

CHAPITRE BUDGETAIRE	RAPPEL BP 2021	CA 2021
11 – Charges à caractère général	258 360.00€	<b>106 906.99€</b>
12 – Charges de personnel	12 131.00€	<b>11 537.70€</b>
014 – Atténuation de produits	0.00€	<b>0.00€</b>
65 – Autres charges de gestion	12.00€	<b>0.00€</b>
66 – Charges financières	0.00€	<b>0.00€</b>
67 – Charges exceptionnelles	100.00€	<b>0.00€</b>
<b>A = <u>Total dépenses réelles</u></b>	<u>270 603.00 €</u>	<b><u>118 444.69 €</u></b>
0.23 – Virement en investissement	0.00 €	<b>0.00 €</b>

0.42 – Opération d'ordre (amortissement)	0.00 €	0.00 €
<b>B = Total dépenses d'ordre</b>	0.00 €	0.00 €
<b>C = Total des dépenses d'exploitation de l'exercice</b>	270 603.00 €	118 444.69€

**C) Les recettes d'exploitation réalisées**

En 2021, les principales recettes d'exploitation réalisées se sont élevées à **103 310.00€** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

CHAPITRE BUDGETAIRE	RAPPEL BP 2021	CA 2021
70 – Ventes de prestations	19 000.12 €	17 905.00 €
74 – Subventions d'exploitation	85 405.00 €	85 405.00 €
<b>A = Total recettes réelles</b>	104 405.12 €	103 310.00€
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €
<b>B = Total recettes d'ordre</b>	0.00 €	0.00 €
<b>C = Total des recettes d'exploitation de l'exercice (A+B)</b>	104 405.12 €	103 310.00 €
Reprise excédent N-1	166 197.88 €	166 197 .88 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES</b>	270 603.00 €	269 507.88 €

La principale recette est assurée par la subvention versée par le budget communal, pour un montant de **85 405.00 €**.

**D) Le résultat de l'exercice budgétaire 2021**

Le résultat de l'exercice budgétaire 2021 fait apparaître un excédent disponible de **151 063.19 €**, ainsi obtenu :

Résultat de la section d'exploitation 2021 (Déficit)	-15 134.69 €
Reprise de l'excédent de l'exercice 2020	166 197.88 €
<b>Résultat de clôture de la section d'exploitation 2021 (excédent disponible)</b>	<b>151 063.19 €</b>

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.